

Pont-Melvez infos n° 3

Edito de Mme le maire

En 2015, la France a été profondément marquée par plusieurs événements liés au terrorisme. Nous avons tous été submergés par l'émotion, la tristesse et l'incompréhension. Nous avons bien évidemment une pensée pour les victimes et leurs familles. Je souhaite que 2016 soit, pour notre pays, une année de paix, de solidarité et de sérénité.

Comme vous avez pu le constater dans la presse, la réforme territoriale a suscité bien des débats. Le Préfet prévoit pour notre territoire une fusion de plusieurs communautés de communes : Bourbriac, Belle-Isle-en-Terre, Bégard, Guingamp, Pontrieux et Paimpol/Goëlo, formant ainsi une communauté d'agglomération reliant la terre et la mer. Les élus de Pont-Melvez ont considéré qu'il y avait un manque de lisibilité au niveau de ce dossier.

Les principales interrogations étaient les suivantes :

Les compétences optionnelles que nous avons actuellement, comme le service voirie, seront-elles reconduites ? Quel va être le devenir des salariés de la communauté de communes, du service d'aide au maintien à domicile, de la fiscalité ?... Face à ces questions sans réponses le conseil a voté contre ce projet. La communauté de communes de Bourbriac a répondu favorablement au projet.

Après examen de toutes les délibérations, si l'avis était réputé favorable, nous passerions en communauté d'agglomération de Guingamp à compter du 1^{er} janvier 2017.

Sur le plan communal, il y a eu de nombreuses réunions de travail en 2015 et je remercie les élus pour leur assiduité.

Vous trouverez dans ce document un résumé des différents projets réalisés au cours de l'année passée.

Les baisses de dotations de l'état étant significatives, le poste de Michel est resté vacant, et a été compensé partiellement par un contrat de travail de 5 mois et nous avons fait appel au personnel de la communauté de communes.

Nous avons reçu 38 demandes de certificats d'urbanismes, 8 déclarations préalables (demandes de travaux inférieurs à 20m²) et 10 demandes de permis de construire.

Nous comptabilisons actuellement 681 habitants.

Les projets pour l'année 2016 sont les suivants :

- La construction des sanitaires publics dont nous avons obtenu le permis de construire. La commission d'appel d'offre doit maintenant analyser les devis. L'architecte retenu est M Charles Geffroy.
- Le presbytère sera transformé en logements locatifs. L'architecte, M Jean-Yves Danno, nous propose deux T2 au rez de chaussée, un T4 à l'étage, un T3 sous les combles et un T3 dans la partie garage.
- Des travaux sont prévus pour assainir l'église avec la pose de gouttières et de caniveaux. Nous envisageons également de changer les portes latérales.
- Nous allons réaliser la 1^{ère} tranche des travaux de mise aux normes pour l'accessibilité tout handicap.
- Le programme de voirie sera poursuivi.
- La signalétique des entreprises et des noms de rues du bourg va être relancée.
- Un arrosage automatique des plantes va être installé dans le centre du bourg.
- L'inventaire des zones humides est commencé.
- Le dossier d'information communal sur les risques majeurs va être élaboré en concertation avec M. Le Kerneau de la DDTM.
- Le projet d'assainissement collectif suit son cours et une réunion d'information sera mise en place à la fin de l'étude.
- Le projet de lotissement est maintenu.
- L'effectif de l'école étant de 39 élèves, la création d'un RPI est à l'étude. La décision doit être prise avant le 31 mars.

Pour conclure, des travaux considérables ont été réalisés par des élus et des bénévoles, je les remercie sincèrement. Ils ont permis de réaliser des économies, de faire gagner du temps, de montrer que la solidarité existe, que l'on peut travailler dans la bonne humeur tout en créant des liens amicaux. Je remercie également toutes celles et ceux qui entretiennent, font vivre et animent notre commune.



Ci contre les bénévoles déblayant le chœur de l'église avant les travaux .

De nombreux bénévoles sont venus prêter mains fortes aux élus pour la démolition du chœur de l'église. La motivation et la détermination était telle que l'équipe a continué sur sa lancée pour couler des fondations et les 2 dalles latérales en béton .



Nous avons profité de ces travaux pour installer une ventilation mécanique, une sonorisation et revoir l'installation électrique.

La chaire présente dans l'église a été mise en valeur dans le chœur sur un parquet en chêne massif vitrifié.

De nombreux vitraux ont été changés .

Les murs au niveau de la double porte du fond de l'église devenant menaçants, la maçonnerie a été reprise.

Le montant des travaux pour l'église s'élève à 30 271€ TTC.

Départ en retraite de Ghislaine

Le 07 janvier 2013 Ghislaine a commencé à travailler pour la municipalité en tant qu'agent polyvalent jusqu'à fin juillet 2015 .

Garderie du matin et du soir, surveillance de la cantine et le ménage telles étaient les activités de Ghislaine.

Souhaitons lui une longue et heureuse retraite



Décès en 2015

Claude Poac
Renée Ropars
Jean Le Cam
Marie Tanguy
Suzanne Le Page
Marie Le Dain
Eugène Le Bizec
Yvon Le Cam
André le Saux

Naissances 2015

En 2015, 7 bébés sont venus combler de joie leurs parents.

Tom Le Boulc'h né le 20 février 2015
Naïg Marquier-Le Bars née le 03 avril 2015
Marguerite Marie Dallongeville née le 29 avril 2015
Manon Steunou née le 15 mai 2015
Paul Lopin né le 30 juin 2015
Ewen Gestin né le 16 juillet 2015
Gwenaëlle Annie Christine Briand née le 18 juillet 2015

Mariage 2015

Camille Charreteur et Grégory Bars le 14 août 2015



Ci-contre: l'équipe de bénévoles mettant en place les deux guérites, rendue obligatoire par la montée de l'entente Sportive du Guer en division 2 du district des Côtes d'Armor.

Le montant des travaux s'élève à 3 474€ TTC.

La peinture pour la main courante, réalisée par une employée saisonnière, a coûté 363€ TTC.



Remise en état des logements communaux

1) L'appartement du n° 15 rue de la poste,

Ce logement a nécessité les travaux suivants :

- Remplacement de la moquette par du parquet, de la tapisserie murale par de la peinture
- Réfection de la v m c et remplacement des meubles sous évier et vasque

Le montant des travaux est de 3 626€ TTC

Ce T3 est loué à un couple avec 2 jeunes enfants.

2) L'appartement du n° 19 rue de la poste,

- Réparation des infiltrations d'eau
- Remplacement du bac dégraisseur
- Remplacement du parquet de la salle par du carrelage
- Isolation des murs et réfection des peintures
- Renforcement et traitement de la charpente
- Sécurisation de l'escalier
- mise en place des gardes corps à l'étage
- remise en état de la cour

Le montant des travaux est de 13 333€ TTC.

Le logement est prêt pour la location.

Nos saisonniers 2015

Les mois de Juillet et d'Août, période de vacances pour nos agents, permettent l'embauche de jeunes pour assurer essentiellement des travaux d'entretiens (tontes, peintures, ...)

Noémie Hamon, Mélane Laisne, Jason Le Flohic



Voirie 2015

Un programme important de voirie a été réalisé (7 kms de routes et 1,5km de chemins d'exploitations) pour un montant total de 247 689 € TTC.

Ce programme a été quelque peu modifié par rapport au premier choix de la commission suite à des futurs projets d'enfouissement du réseau EDF dans le secteur « Kerancoat/Kerbihan » prévus en 2016.

Les secteurs dont les routes ont été enrobées sont : Kermin, Coupe-gorge, Crec'h Nateillou, Goascaer, Keranfouler, Toul ar Haz, Keranquitton, Kerantarf, Langoasquel, Kerfubu, Kerancoat..

Dans le secteur du Gollot, certains chemins d'exploitations ont été rénovés.

Multiservices :

Des stores ont été posés dans l'agence postale, le bar, les salles de restaurant et de jeux.
Des plaques de protections ont été installées sur les portes et des étagères ont été posées.
Montant des travaux 3 178 € TTC

Ecole :

Le carrelage défectueux des sanitaires du préau a été changé pour un montant de 1 841 € TTC.

Hangar communal :

Suite à de nombreux cambriolages et sur les conseils du référent sécurité de la gendarmerie, des travaux ont été réalisés afin de sécuriser les lieux. Le montant s'élève à 5 610 € TTC.
Le matériel disparu a été renouvelé pour 5 768 € TTC.

Dossier Adap pour Accessibilité :

Un contrôle de tous les bâtiments communaux recevant du public était obligatoire afin d'évaluer leur accessibilité à tout handicap. Le montant de l'étude réalisée par l'APAVE s'élève à 1 800 € TTC. Une demande de dérogation pour certains bâtiments permettrait de ramener le coût de la mise aux normes à 38 400 € TTC. Cette dépense sera répartie sur 6 années.

Achat d'un véhicule :

Afin que Véronique puisse se rendre au point d'arrêt du car pour le ramassage scolaire, une voiture a été achetée pour un montant de 4 500 € TTC.



**La Pierre Le Bigaut 2015 visite
Pont Melvez**

La PLB a organisé une course cycliste rassemblant près de 7000 participants dont les recettes servent à la lutte contre la mucoviscidose.

Cette épreuve traversait la commune de Pont-Melvez pour les circuits de 60 kms et 130 kms.

De nombreux volontaires se sont mobilisés pour préparer et assurer la sécurité des participants.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour que cette manifestation soit réussie tout en donnant une belle image de notre commune.



Le temps d'une journée, les candidats ont ouverts leur parcs et jardins aux membres du jury et à la commission fleurissement. Le jury était composé de Mme Guégan Françoise de Bulat Pestivien, de Mme Jouan Pauline de Kerien et de Mme Le Guilloux Annie de Duault.

Chaque jardinier a reçu un lot de 50 € en bons d'achat.

Le palmarès

Maison avec un jardin de moins de 1 000 m²:

1. Thierry et Marguerite Guegan, Bel-Air ; 2. Pierre et Yveline Huitorel, rue de l'École.

Maison avec un jardin de plus de 1 000 m² :

1. Denise et Robert Perrot, la Gare ; 2. Hélène Cadoudal, Kercadiou.

Parc ou grand jardin supérieur à 1000 m²:

1. Marie-Anne Vincent, Kerambuan ; 2. Janeth Fallon, Bel-Air

Parc ou grand jardin inférieur à 1000 m²:

1. Anna Le Clec'h, la Gare.

Façade ou petite cour :

1. Suzanne Lear, rue de la Poste ; 2. Philippe Toulgoat, rue de la Poste.

Commerce fleuri :

1. le Relais Gourmand, rue de la Poste.

Potager :

prix spécial du jury, Arsène Robin, rue de la Poste ;

1. Benoit Ott, rue de la Poste ; 2. André Nicolle, Belle-Vue ; 3. Hélène Cadoudal, Kercadiou.

Décoration de la voie publique :

1. André Nicolle, Belle-Vue ; 2. Pierre et Yveline Huitorel, rue de l'École.

Jardinet :

1. Marc Hamon, rue HentMin Golenn ; 2. Benoit Ott, rue de la poste.



Ci contre : Arsène accompagné par le jury du concours de fleurissement



Au printemps, l'entreprise Ropars a abattu les épicéas autour de la chapelle de Christ. Le broyage des résidus a été réalisé après l'été.

La valorisation de cet espace boisé a généré une recette de 42 635 € pour la commune.

Il reste tout un travail de réhabilitation à programmer en collaboration avec l'ONF.

Date à retenir :

Repas de l'Entente Sportive du Guer le 12 mars

Soirée crêpes de l'amicale laïque le 26 mars

Fêtes de Christ le 05 et 06 mai

Repas du comité des fêtes le 13 juillet

Fêtes de Coat Guégan le 30 et 31 juillet

Renseignements utiles

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Le lundi de 9 h à 12 h30
Le mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Le mercredi de 9h à 13h
Tél. 02.96.21.81.68

Agence postale communale (au relais gourmand)

Ouverture :
les lundis et les samedis de 9h00 à 12h00
les mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 11h00
Fermé le mercredi

SAMAD (Service d'Aide au Maintien à Domicile)

1, rue Tournemine, 22390 BOURBRIAC
Ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
le mercredi matin uniquement sur rendez-vous.
Tél. 02.96.43.49.28 - Fax 02.96.43.49.29
samad.bourbriac@wanadoo.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1 rue de Tournemine - 22390 BOURBRIAC
Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Tél. 02.96.43.60.11 - Fax 02.96.43.69.98
Site Web : www.cc-bourbriac.fr

DÉCHÈTERIE

Pont Preuig, route de Kérien, 22390 BOURBRIAC
Ouverture en hiver (du 1er octobre au 30 avril)
Le lundi de 13h30 à 17h30
Le mercredi et samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Ouverture en été (du 1er mai au 30 septembre)

Le lundi et vendredi de 13h30 à 18h00
Le mercredi et samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Tél. 02.96.43.64.91

Associations de Pont Melvez	contact	téléphone
AFN	Julien Civi	02 96 21 82 16
Aide et orientation tout handicap	Joëlle Thoraval	02 96 21 87 07
Amicale des boulistes	Cédric Le Meur	06 61 19 11 66
Amicale laïque	Annie Le Flohic	06 77 32 08 12
Club de gym (amicale laïque)	Marie Anne Le Vincent	02 96 21 80 48
Club des jonquilles	Benoit Ott	02 96 23 91 45
Comité des fêtes	Nathalie Pierre	06 89 86 44 84
Comité des fêtes de Coat-Guégan	Jean Jacques Le Page	02 96 21 84 38
Diabolik tuning club	Damien Le Corvisier	06 67 00 11 35
L'Entente Sportive du Guer	Mickaël Chevance	06 49 22 39 66
Indian's river dance	Véronique Guillou	02 96 21 80 40
Mutuelle coup dur	Jean Pierre Le Flohic	02 96 21 87 25
Société de chasse	Jean Noël Bouillennec	07 86 54 77 91

Février 2016

Artisans et commerçants

Assistances maternelles

Mme Annick André, 13 la gare 02 96 21 88 06
Mme Gwendoline Le Jehan, 4 le lotissement 07 81 36 12 32
Multi – Services Le Relais Gourmand
Mr Mailhé Patrick, le bourg 02 96 38 68 19
06 30 48 36 03

Production légumes et fleurs Jardin Mod Koz

Mme Gwendoline Jourdain, Kerangoff 02 96 43 40 99

Pépinière

Mr Yves Bernard, La gare 02 96 13 41 19
06 78 21 16 04

Boulangerie pâtisserie

Mme Véronique Peillon, Le Bourg 02 96 21 83 38

Carrossier

Mr Serge Stéphane, 14 les quatre vents 02 96 21 86 82

Maçon papillon bâtiment services

Mr Stephen Pearson, pen ar roz 02 96 13 43 80
06 69 62 48 86

Chauffage électricité assainissement

Mr Gérard Le Vincent, 8 le lotissement 02 96 21 84 04

Couvreur

Mr Pierre Michel, 5 Hent Dour borne 02 96 21 88 62

Menuisier

Mr Robert Callaway, Quilliac 02 96 21 84 29

Coiffure à domicile AUD COIFF

Mme Audrey Bizec, Kéranjton 02 96 14 15 98
06 72 26 65 17

Inséminateur bovin indépendant SAMI SEMENSES

15 rue de la poste
22390 PONT-MELVEZ 07-53-38-94-49

Fabrication de peinture ARVON 2000

Jérôme Léonzio, 15 les quatre vents 02 96 21 84 49

Ferme pédagogique

Mr Philippe Croizier, Guerduel 02 96 21 86 14

Gîtes de France

Mme Anne Queffeuilou, Kermin 02 96 21 82 10

Chambre d 'Hôtes La demeure de la Vendémère

Mr et Mme Maitre, Kerambuan 02 96 21 88 91

Infirmière libérale

Mme Béatrice Hakmi, Langoasquel 02 96 21 82 41

Sablage

Fabrice SABLAGE, 12 le lotissement 02 96 21 83 34

Travaux Public

DTPE Armor Kerancoat 06 80 66 77 13

Fournitures agricoles

Le Gall frères, les quatre vents 06 03 16 53 24

Dépôt de céréales

Mr Eric Pérennes, les quatre vents 06 71 40 90 36

**Cette liste n ' étant pas exhaustive , merci de vous
faire connaître à la mairie**